ASSEMBLEE GENERALE
DE LA SOCIETE DES ETUDES LATINES

RAPPORT FINANCIER SIMPLIFIE

De nouveau cette année, nous nous retrouvons à une date inhabituelle, chers collègues et amis, puisque confinement et covid nous ont fait reporter notre Assemblée Générale prévue le 12 décembre dernier. Et la situation est bien plus triste puisque nous déplorons de multiples décès, en particulier celui de notre Administrateur, notre chère Jacqueline Champeaux et d'un de nos fidèles délégués aux comptes, M. Claude Moussy. Bien d'autres encore nous ont quittés comme tout récemment M. Zehnacker, M. Soubiran, M. Chênerie… Pour assurer la continuité de notre revue, nous avons donc eu recours à des vidéoconférences et à Zoom : merci à vous tous qui avez pris le temps et la peine de télécharger ce logiciel, ce n'est pas si facile. Votre attachement si fidèle à la Société des Études latines est un élément essentiel pour traverser ces épreuves, de même que la vigilance expérimentée de notre Présidente M^me^ Michèle Fruyt, le dévouement constant de notre Secrétaire Général M. Bruno Poulle, l'efficacité de M. Guillaume Flamerie de Lachapelle notre Rédacteur en chef qui continue avec son équipe à faire la revue dans des délais d'autant plus remarquables que la situation n'est vraiment pas favorable. Qu'on me permette de leur ajouter Caroline Février qui a réussi à récupérer chez Jacqueline Champeaux des documents très importants pour les Études latines, après avoir entouré notre administratrice de multiples soins. Et j'ajoute encore Dominique Briquel et Charles Guittard dont le soutien a éclairé les multiples échanges du Bureau par mail, téléphone et récemment Zoom. Sans oublier la bienveillante patience de Mireille Corbier. À vous tous un très grand merci du fond du cœur.

Il fallait donc non seulement faire paraître absolument la revue, ce qui fut fait, mais permettre à nos séances d'exister malgré les interdictions de déplacement. C'est pourquoi quand le confinement s'est reproduit cet automne, le Bureau a décidé de développer notre site, en y intégrant des vidéoconférences en urgence. Je me suis donc occupée des devis et de la mise en ligne pratique des conférences que Michèle Fruyt a inaugurées avec les collègues qui ont bien voulu la suivre dans cette importante innovation : Michèle Ducos et Peggy Lecaudé. De ces tristes contraintes résulte cependant une modernisation de notre site qui répond à de nombreuses attentes de collègues et clients aux Belles Lettres. Et notre budget vous montrera que nous en avions les moyens, en nous rendant des raisons d'espérer.

Le premier document de notre expert-comptable Claris-Conseil est donc partagé sur Zoom : après l'attestation signée et datée du 13 novembre 2020, puis le sommaire, il propose le bilan actif dont voici le premier tableau résumé, envoyé préalablement par mail aux membres à jour de leur cotisation 2020.

Il s'agit de l'exercice N c'est-à-dire du nôtre au 30 septembre 2020, puis de l'exercice N-1 qui est celui de l'année précédente. Car notre année budgétaire va du 1er octobre d'une année au 30 septembre de la suivante ; ce décalage par rapport à l'année légale induit certains calculs au prorata des jours ou des trimestres.

BILAN ACTIF (Net en euro)	**Au 30-09-2020 Exercice N**	**Au 30-09-2019 Exercice N-1**
Actif immobilisé : Concession, brevets et droits similaires (brut 75 200 – amortissements 72 259)	2 941	3 510
Actif circulant : Produits intermédiaires et finis (nos volumes : total brut 20 184 – dépréciation 4 189)	15 995	16 310
Actif circulant : Clients et comptes rattachés	20 011	13 902
Actif circulant : Disponibilités (total des comptes La Poste et SG)	135 625	138 338
Charges constatées d'avance (MAIF, FIEC, Antiquité-Avenir)	306	356
TOTAL GENERAL (brut 251 327 – amortissements 76 448)	**174 879**	**172 417**

Après les titres du tableau, la première ligne horizontale correspond donc à « l'actif immobilisé », c'est-à-dire à nos biens immobilisés : numérisation initiale de la revue depuis son premier numéro, construction du site, module aux « Belles Lettres » pour les ventes en ligne aux institutionnels et mises à jour de la revue jusqu'au tome 94 inclus. Le chiffre brut est de 75 200 €, l'amortissement est de 72 259 € car la valeur de ces biens diminue de 10 % chaque année pendant dix ans. Le chiffre net de 2 941 € en résulte avec une excellente nouvelle : la presque totalité de nos biens est désormais amortie. Il ne nous reste à amortir que les plus récentes mises à jour de la revue faites depuis le tome 84.

À partir de la ligne suivante du tableau, on entre dans « l'actif circulant » qui se compose de plusieurs éléments. Le premier comprend comme « produits intermédiaires et finis » nos stocks de revues depuis le tome 79 (les volumes précédents ayant brûlé dans l'incendie des « Belles Lettres ») pour un montant brut de 20 184 € : le tome 97 n'y est pas compté car il est arrivé après le 30 septembre. La dépréciation de ces stocks est de 4 189 € :

elle est de 10 % par an pendant 10 ans sauf les trois premières années. Nous pourrons ainsi continuer à déstocker de vieux volumes amortis quand la situation sanitaire le permettra à nouveau. Le total net des stocks est alors de 15 995 €, un peu moins élevé que celui de l'an dernier car nous avons vendu plus de volumes, ce qui est une autre bonne nouvelle.

Elle se concrétise auprès de nos « clients et comptes rattachés » qui forment le composant suivant de « l'actif circulant ». En créances nous avons un total de 20 011 €, composé des ventes aux Belles Lettres et des cotisations de retardataires. Vous serez contents de le voir nettement supérieur à celui de l'an dernier : la satisfaction des « Belles Lettres » a de nouveau été grande fin 2019 de voir arriver notre revue plus tôt grâce à notre vaillante équipe de rédaction et à tous ceux qui ont remis leur texte rapidement. Qu'ils en soient à nouveau vivement remerciés et veuillent bien remettre à nouveau leur texte rapidement cette année. Mais attention, l'année suivante sera moindre.

Dans « l'actif circulant » viennent alors nos disponibilités : 135 625 € ; c'est un peu moins que l'an dernier du fait de l'arrivée hors exercice des ventes aux « Belles Lettres » (fin octobre) et de dépenses qui elles ont été payées dans le cadre de l'exercice au lieu d'être reportées : ainsi la mise en page de la revue chez Pixellence (1 356 €). Ces disponibilités se répartissent en 12 805, 66 € sur le compte de la Société Générale au 30 septembre 2020 et 124 275, 76 € sur le compte de La Banque Postale au 28 septembre 2020. Notre solidité financière est source de réconfort et d'indépendance en cette période troublée.

Quant aux charges constatées d'avance, elles sont en légère baisse : 306 € grâce à la diminution de la part de la MAIF : 253 € que j'ai demandée après la révision du nombre d'adhérents ; s'y ajoutent 3/12^{e} de la cotisation FIEC et d'Antiquité-Avenir pour 53 €.

Le total général de l'actif est ainsi de 251 327 € en brut, dont il faut défalquer 76 448 € d'amortissements pour obtenir le total net de 174 879 €. C'est encore un peu mieux que l'an dernier et c'est donc rassurant.

Observons désormais le passif, résumé dans le deuxième tableau. Son total général net est à nouveau 174 879 €, égal à celui de l'actif, puisque le passif indique l'origine des fonds qui ont permis d'acquérir les biens de l'actif.

Dans le premier cadre qui est celui des « capitaux propres », on trouve 158 215 € de report. C'est effectivement le chiffre de l'exercice précédent que vous lisez deux lignes plus bas en diagonale dans la colonne N -1. Le résultat de l'exercice est encore plus nettement positif : 8 260 €. Et le total des capitaux propres 166 474 € est donc à nouveau supérieur à celui de l'année précédente.

Deux cadres qui ne nous concernent pas, ne figurent pas dans le tableau résumé. On en arrive ainsi au cadre des « dettes ». Il s'agit non de « dettes » au sens usuel du terme, puisque nous avons 135 625 € en disponibilités, mais de sommes décalées à cause du début de l'exercice au 1er octobre ou de sommes dont la facture arrive ensuite : 39 € de frais bancaires décalés, puis

seulement 8 272 € de « dettes fournisseurs » pour le site, l'expert-comptable Claris-Conseil, l'impression et les envois du tome 97 de la revue par Jouve pour 4 275€ et, à notre grande tristesse, l'envoi de quelques fleurs pour l'enterrement de J. Champeaux (121,60 €). Les factures qui sont arrivées dans le cadre de l'exercice, ne figurent pas ici.

Les « autres dettes » sont de 93 € : affranchissements et envois de revue aux retardataires. Le total de ce cadre est ainsi de 8 404 €.

Il s'ajoute à celui du premier cadre pour donner le total général du passif : 174 879 €.

BILAN PASSIF (Net en euro)	**Au 30-09-2020 Exercice N**	**Au 30-09-2019 Exercice N -1**
Report à nouveau (estimation des biens à l'issue du précédent exercice)	158 215	157 010
Résultat de l'exercice	8 260	1 204
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	**166 474**	**158 215**
Frais bancaires (décalés du fait du début de l'exercice en octobre)	39	39
Dettes fournisseurs et comptes rattachés (expert-comptable + impression de la revue + MÀJ…)	8 272	14 058
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes (dépenses de fonctionnement décalées)	93	106
TOTAL DETTES	**8 404**	**14 202**
TOTAL GENERAL	**174 879**	**172 417**

Le tableau suivant fait passer au compte de résultat. À la différence de l'actif et du passif, il porte exclusivement sur l'année d'exercice : du 1er octobre 2019 au 30 septembre 2020. En voici les détails.

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (en euro)		Au 30-09-2020 Exercice N	Au 30-09-19 Exercice N-1
Produits d'exploitation	Production vendue : Belles Lettres	18 570	12 964
	Production stockée : variation	21	-786
	Autres produits : cotisations	7 140	6 090
	Total des produits d'exploitation	**25 731**	**18 268**
Charges d'exploitation	Total des autres achats et charges externes	16 566	17 429
	Détails de ce total : fournitures :		
	photocopies pour l'AG	38	34
	+ PAO Pixellence et impression de la *Revue* chez Jouve	4 546	6 158
	+ stockage et déstockage aux Belles Lettres,	18	172
	+ fonctionnement du site chez Jouve avec noms de domaine	5 304	5 304
	+ assurance MAIF	1 089	1 312
	+ honoraires comptable Claris-Conseil	2 580	2 580
	+ annonce dans *Le Monde* pour J. Champeaux	379	0
	+ fleurs pour J. Champeaux	122	0
	+ envois des revues	1 771	1235
	+ missions	0	22
	+ affranchissements	136	235
	+ frais bancaires	398	242
	+ cotisation FIEC et Antiquité-Avenir	185	135
	Sur immobilisation : dotation aux amortissements	569	1 042
	Sur actif circulant : dotation aux dépréciations	336	- 1 407
	Total des charges d'exploitation	**17 471**	**17 064**
RESULTAT D'EXPLOITATION		**8 260**	**1 204**
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔT		**8 260**	**1 204**
Charges exceptionnelles			
BENEFICE OU PERTE		**8 260**	**1 204**

Le premier cadre indique les « produits d'exploitation » c'est-à-dire les recettes.

La « production vendue de biens » correspond à nos ventes aux « Belles Lettres » : 18 570 €, en nette hausse par rapport à l'an dernier, grâce à des décalages dans les ventes du volume précédent mais aussi à la sortie plus précoce du volume 97 : que tous en soient à nouveau remerciés, sans vous oublier vous qui avez remis vos textes dans les délais. Attention cependant, cette année exceptionnelle ne se reproduira pas l'an prochain, on en reviendra à une année ordinaire. Ces ventes et le déstockage en cours du tome 79 ont permis de retrouver une stabilité des stocks qui était moindre précédemment. Nos cotisations ont nettement augmenté en passant de 6 090 € l'an dernier à 7 140 € : j'en remercie très vivement chacun. Le total de nos recettes est ainsi de 25 731 € au lieu de 18 268 €, en hausse remarquable cette année. Vous défendez bien le latin non seulement en paroles, mais en acte : merci.

Le cadre suivant est celui des « charges d'exploitation », c'est-à-dire des dépenses.

Il commence par les « achats et charges externes » pour un total de 16 566 €, un peu moins élevé que celui de l'an dernier 17 429 €. Pour comprendre où sont les différences, voyons le détail. On y trouve comme d'habitude les photocopies faites pour l'Assemblée générale précédente : 38 €, mais seulement 4 546 € de frais de mise en page chez Pixellence et d'impression chez Jouve pour le tome 97 de la *Revue des Études Latines* au lieu de 6 158 € l'an dernier : certes le volume de cette année est un peu plus maigre que le tome précédent mais votre choix de Pixellence l'an dernier a bien été celui du maintien de la qualité en même temps que des coûts et de la sécurité, car ces deux entreprises ont fonctionné sans interruption pour nous malgré le virus. S'y ajoutent seulement 18 € de stockage de nos revues à Gaillon, site des « Belles Lettres », après le déstockage amorcé du tome 79 l'an dernier, 5 304 € d'hébergement et d'entretien du site chez Jouve : prix stable comme celui de notre expert-comptable Claris-Conseil 2 580 €. La facture de la MAIF est en baisse à 1 089 € au lieu de 1 312 €, grâce à la réduction du nombre d'adhérents demandée à juste titre par certains, dont je faisais d'ailleurs partie… N'hésitez donc plus à cotiser si vous ne souhaitez pas voir votre nom rayé ! Nous n'avons pas eu de mission à payer mais hélas l'annonce dans *le Monde* du décès de notre administrateur (379 €) avant de lui offrir quelques fleurs pour son enterrement (122 €). Nos transports de livres ont été plus chers 1 771 € au lieu de 1 235 € car ils ont cumulé en début d'année des envois du tome 96 et du tome 97 en fin d'année. Les frais d'affranchissements ont été moindres (convocations papier envoyées à ceux qui n'ont pas internet, envois aux retardataires…), en revanche les frais bancaires ont explosé : 398 € à cause de la Société Générale qui a imposé cette année des frais de dossier administratif supplémentaire de 145 €. Mes protestations ont eu un effet cocasse : je n'existais pas comme trésorier dans leurs documents ! Après avoir cependant constaté que depuis vingt ans ils m'envoyaient bordereaux, chéquiers et honoraient tous mes chèques, ils ont fini par accepter de me parler, tout en réclamant bien des paperasses

pour vérifier que notre association était légale et ne blanchissait pas d'argent sale… De retour à l'existence, j'en ai profité pour leur réclamer d'actualiser leur fichier au moins une fois tous les vingt ans et de revoir le montant de leurs frais. Il ne reste plus dans ces charges que les cotisations de la FIEC et d'Antiquité-Avenir : leur montant n'est qu'en apparence supérieur à l'an dernier, car selon la date à laquelle il est payé il inclut la totalité de la cotisation ou une partie.

Il faut adjoindre à ces dépenses les « dotations aux amortissements » sur nos biens immobilisés (10 % supplémentaires par an pendant 10 ans) : 569 €, à nouveau en forte diminution par rapport à l'an dernier, car la numérisation initiale de tous nos volumes est désormais amortie ainsi que la construction du site, le module « Belles Lettres » et la première mise à jour.

Quant à la « dotation aux dépréciations » sur l'actif circulant, elles concernent nos variations de stocks : la différence entre les dépréciations 2020 et 2019 est ainsi de 336 €.

Le total des charges ou dépenses est donc de 17 471 €, à peine supérieur à celui de l'an dernier.

Mais comme le total des recettes est de 25 731 €, le résultat d'exploitation continue d'être très positif : 8 260 € et même en hausse de 585,89 % par rapport à l'an dernier, disent les chiffres de Claris-Conseil ! C'est un réconfort en ces temps difficiles qui a une heureuse conséquence : aucune hausse des cotisations n'est à envisager. En cette année où tout était à craindre, non seulement le pire a donc été évité, mais les résultats ont été bons grâce à votre fidélité à la revue : vous avez eu raison de payer vos cotisations, la revue est effectivement parue et le site s'est modernisé. Vous avez eu raison et votre trésorier vous en remercie infiniment. Et pour l'année prochaine, vous aurez à nouveau toutes les raisons de garder la plus extrême prudence tout en innovant encore, puisque nos disponibilités financières donnent cette liberté d'action même si l'année très faste de ventes aux « Belles Lettres » ne se reproduit pas.

On en arrive alors au prévisionnel 2021, partagé sur Zoom et résumé ci-dessous. Il se présente par convention comme un compte de résultat, cette fois au 30 septembre 2021.

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (en euro)		**Au 30-09-2021 Exercice N**	**Au 30-09-2020 Exercice N -1**
Produits d'exploitation	Production vendue : Belles Lettres	9 000	18 570
	Production stockée : variation	200	21
	Autres produits : cotisations	6 500	7 140
	Total des produits d'exploitation	**15 700**	**25 731**
Charges d'exploitation	Total des autres achats et charges externes	15 473	16 566
	Détails de ce total :		
	fournitures : photocopies pour l'AG	40	38
	+ PAO Pixellence et impression de la *Revue* chez Jouve	4 546	4 546
	+ stockage et déstockage aux Belles Lettres,	18	18
	+ fonctionnement du site chez Jouve avec noms de domaine	5 304	5 304
	+ assurance MAIF	1 020	1 089
	+ honoraires comptable Claris-Conseil	2 580	2 580
	+ annonce dans *le Monde* pour J. CHAMPEAUX	0	379
	+ fleurs pour J. CHAMPEAUX	0	122
	+ envois des revues	1 200	1 771
	+ missions	0	0
	+ affranchissements	180	136
	+ frais bancaires	400	398
	+ cotisation FIEC et Antiquité-Avenir	185	185
	Dotations aux amortissements sur immobilisations	757	569
	Dotations aux dépréciations sur actif circulant	-822	336
	Total des charges d'exploitation	**15 408**	**17 471**
RESULTAT D'EXPLOITATION		**292**	**8 260**
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔT		**292**	**8 260**
BENEFICE OU PERTE		**292**	**8 260**

Dans les produits d'exploitation, il faut être très prudent.

On peut donc imaginer un chiffre bas pour les ventes aux « Belles Lettres » puisque certaines ventes du tome 97 ont déjà été comptabilisées précédemment : 9 000 € ; ce n'est pas la première fois que nous avons des années « yoyo » avec les « Belles Lettres », ceux d'entre vous qui suivent ces bilans depuis assez longtemps le savent bien. La variation des stocks pourrait être de 200 € si le tome 98 arrive assez tôt, nos cotisations pourraient être de 6 500 €, chiffre moyen. L'ensemble ferait un total de 15 700 €.

Les charges externes se maintiennent avec très peu de variations puisque les devis proposés pour les principales dépenses sont identiques aux factures de l'an dernier : ainsi ceux de la PAO et impression de la Revue à 4 546 €, l'entretien et hébergement du site pour lequel il n'est pas prévu de hausse 5 304 € (le flux sur les vidéoconférences passe par YouTube), l'assurance MAIF à 1 020 € en très légère baisse et l'expert-comptable Claris-Conseil à 2 580 €. Comptons par prudence les frais bancaires à l'identique tant qu'une proposition autre n'est pas réellement mise en place, de même les cotisations FIEC et Antiquité-Avenir. Sans frais funéraires et avec l'envoi d'un seul tome de la revue à 1 200 €, l'ensemble de nos charges externes atteindrait 15 473 €.

Le plus intéressant concerne nos amortissements à la fois sur immobilisations et actif circulant. Les premiers sont de 757 € en ajoutant aux amortissements de l'an dernier sur les mises à jour des tomes de la revue 84 à 94, un amortissement de 143 € sur la mise en place des vidéoconférences sur le site (1 716 €) et un amortissement de 45 € sur la mise à jour du tome 95, si vous acceptez de voter ce prévisionnel. Vous savez en effet que nous avions pour habitude jusqu'à maintenant de faire des mises à jour groupées de deux à trois volumes qui nous coûtaient un peu moins cher ainsi. Mais M H. Doussau, nouveau directeur de « Belles Lettres Diffusion Distribution » avec lequel j'ai eu de multiples échanges par mail et téléphone, m'a fait part de la nécessité pour les grandes plateformes de revues par lesquelles il passe, d'avoir « quelque chose de neuf à vendre chaque année » ; j'avais eu de même des échanges avec M. O. Harrassowitz à ce sujet après avoir abondamment consulté un document du MESRI de décembre 2019 (Ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation) sur *Économie et organisation éditoriale des plateformes et des agrégateurs de revues scientifiques françaises*. À nos vidéoconférences qui tombent donc très bien, j'ajoute ainsi la proposition de mettre en ligne désormais un tome de la revue par an : soit le tome 95 en 2021 pour un coût de 600 €. Cela fera « du neuf » chaque année.

Quant aux dépréciations sur l'actif circulant, c'est-à-dire sur nos stocks, elles sont déjà calculées pour un montant de – 822 €.

Le total des charges est alors de 15 408 € et le résultat d'exploitation positif de 292 € sur ce prévisionnel établi en fin d'année 2020 (des frais de photocopie y sont mentionnés, car on y espérait alors une séance en présentiel...).

Encore un mot à dire pourtant de la sécurisation du site : elle ne figure pas dans ce prévisionnel car la question m'a été posée ensuite par notre Présidente Mme M. Fruyt. Mais elle est essentielle, même si on peut déplorer l'initiative unilatérale de Google de marquer les sites http comme « non sécurisés » depuis la sortie de *Chrome 68* en juillet 2018. La CNIL exige des associations aussi d'assurer la sécurité de leurs sites, ce qui rencontre le souci constant de M. Br. Poulle de faire du respect des contraintes légales une source de progrès. J'ai donc alerté l'infogérance de notre entreprise Jouve pour passer notre site en https, en installant un certificat TLS dont le coût est de 2 166 € cette année (les renouvellements annuels ultérieurs ne coûteront que 366 € TTC).

Un dernier mot pour finir de l'open access des revues. J'ai rencontré à cet égard Mme C. Noirot, directrice des « Belles Lettres », aussi intéressée que nous par cette mesure. Il faut encore y réfléchir, d'autant que le reste est plus urgent.

En vous remerciant de votre patiente attention pour ces chiffres arides, je rends la parole à notre Présidente Mme M. Fruyt, non sans préciser que la procédure technique qu'elle va vous exposer ne me permet pas de voter. Je n'ajouterais publiquement ma voix qu'en cas de résultats égaux.

Mme M. Fruyt propose ainsi à ceux qui sont à jour de leur cotisation 2020 d'abord une question qui permette à chacun de vérifier le bon fonctionnement de Zoom :

Aimez-vous Brahms ?

Le résultat en est immédiatement partagé entre tous les participants, comme il le sera ensuite pour toutes les questions posées :

Suffrages exprimés : 23 sur 26 présents + 1 techniquement hors vote			
Oui : 16	Non : 2	Blanc : 1	Abstention : 4

Mme la Présidente M. Fruyt passe alors aux quatre questions qui concernent le budget de la Société des Études Latines :

Approuvez-vous les comptes 2020 ?

Suffrages exprimés : 23 sur 26 présents + 1 techniquement hors vote			
Oui : 23	Non : 0	Blanc : 0	Abstention : 0

Approuvez-vous le maintien des cotisations à l'identique ?

Suffrages exprimés : 23 sur 26 présents + 1 techniquement hors vote			
Oui : 22	Non : 0	Blanc : 1	Abstention : 0

Rappel des montants :

- cotisations des membres de la Société des Études Latines :

60 € (*Revue des Études Latines* en ligne tomes 1 à 95 ou tome 98 de la *Revue des Études Latines* papier)

ou 90 € (*Revue des Études Latines* en ligne tomes 1 à 95 et papier tome 98) ;

ou cotisation d'accueil à 30 € uniquement en ligne, pour les moins de trente ans non engagés dans la vie professionnelle

- prix pour ceux qui ne sont pas membres :

Particuliers non membres de la Société des Études Latines	
Tome 98 de la *Revue des Études Latines* (papier)	70 €
Cotisation d'accueil (pour les moins de 30 ans, non engagés dans la vie professionnelle : uniquement abonnement en ligne pour les tomes 1 à 95)	30 €
Institutionnels non membres de la Société des Études Latines (tomes 1 à 95 de la *Revue des Études Latines* en ligne)	
1 plage d'adresses I. P. avec 1 à 5 connexions	180 € HT
1 plage d'adresses I. P. avec 1 à 10 connexions	350 € HT
Plusieurs plages d'adresses I. P. avec 1 à 10 connexions	390 € HT
Plusieurs plages d'adresses I. P. avec plus de 10 connexions	630 € HT

Approuvez-vous le prévisionnel 2021 ?

Suffrages exprimés : 23 sur 26 présents + 1 techniquement hors vote			
Oui : 23	Non : 0	Blanc : 0	Abstention : 0

Approuvez-vous la sécurisation du site ?

Suffrages exprimés : 23 sur 26 présents + 1 techniquement hors vote			
Oui : 21	Non : 0	Blanc : 1	Abstention : 1

Je vous remercie très vivement de votre bienveillance et de vos réponses favorables : en ces temps difficiles, elles donnent espoir et âme égale comme le dit notre cher Horace : *aequam memento rebus in arduis / seruare mentem…* (*Odes*, II, 3).

Préparé pour le 12 décembre 2020 et reporté au 13 mars 2021 sur Zoom.

Jeanne Dion, Trésorier.